

DOSSIER DE PRESSE

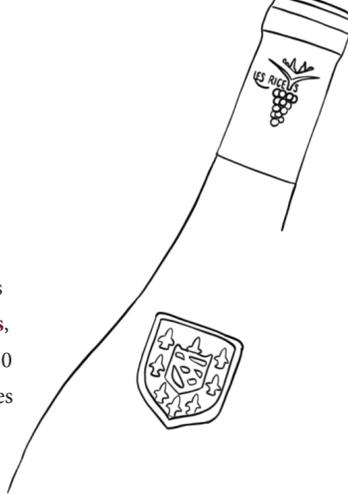
Appellation d'Origine Protégée - Rosé des Riceys

LE VIN

TRADITION ET EXCEPTION EN CHAMPAGNE

Production champenoise unique et prestigieuse, l'AOP Rosé des Riceys, délimitée en **1947**, est l'une des **3 appellations de la région Champagne**.

Ce **vin tranquille** est élaboré avec des raisins de **Pinot Noir**, sélectionnés sur les meilleures parcelles **du village des Riceys**, au sud de l'Aube. Produite par moins de 30 vigneron et représentant 60 000 bouteilles par an, il s'agit d'une appellation rare et confidentielle.



LE VILLAGE

LES RICEYS, CHAMPAGNE, AUBE, CÔTE DES BAR

Plus grand terroir de Champagne avec ses **866 hectares de vignes**, Les Riceys se distingue en étant la seule commune à posséder 3 A.O.P :

- Champagne
- Coteaux Champenois
- et le fameux **Rosé des Riceys**.

Ce village de caractère, le plus au sud de la Champagne et à la frontière de la Bourgogne, rayonne par la richesse d'un patrimoine classé diversifié : ses cadoles, ses 3 églises et chapelles,...

L'HISTOIRE

DU VIN VERMEIL AU ROSÉ DES RICEYS

L'histoire du Rosé des Riceys commence au XVIIème siècle lorsque les Terrasiens du **Roi Soleil** font découvrir le « vin des Riceys » au Roi, qui en aurait fait l'un de ses vins préférés. Jusqu'au XXème siècle, ce vin continue sa croissance et devient le vin préféré du **peintre Renoir** au début des années 1900. Il représenta même ce « Pinot des Riceys » sur l'une de ses oeuvres. Pendant près de 50 ans, le village des Riceys se bat pour que son vin soit reconnu à sa juste valeur et c'est en **1947** qu'un décret officiel consacre une appellation « de notoriété très ancienne, attachée à des vins colorés, excellents, et d'un type spécial que **l'on ne retrouve nulle part ailleurs en France**, des rosés de grande classe, très différents des Rosés des autres régions et inimitables. »



LE VIGNOBLE

UNE DÉLIMITATION CONTRÔLÉE

Au sein de ce territoire champenois si particulier a été minutieusement taillée une aire parcellaire définie de **350 hectares** dédiée à cette appellation unique, sur lesquels seuls **35 hectares** sont exploités pour l'élaboration du Rosé des Riceys. Seules les meilleures parcelles, pentues, avec la plus belle exposition et plantées de vignes de pinot noir, sont aptes à produire des raisins d'un équilibre parfait et d'une maturité optimale.

LE BLASON

UNE MARQUE EXCLUSIVE ET DISTINCTIVE

En 1996 et afin de rendre notre vin inimitable, les vignerons choisissent d'afficher, moulé dans le verre, **le blason de la commune des Riceys**. Près de 30 ans plus tard, en 2024, ce blason est revu dans le but d'être davantage unique. Il représente aujourd'hui **les 3 piliers de notre AOP** : la région Champagne grâce à la fleur de Lys, le département de l'Aube de part la séparation ondulée, la représentation graphique du vignoble des Riceys et les 3 clochers de notre village.



DANS LA PRESSE

AOP CONFIDENTIELLE MAIS CONNUE DES AMATEURS

@thewolfpost

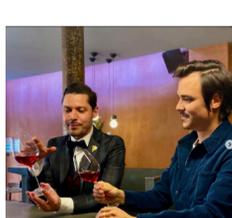
Veronica Lavenia - 2023



Written by Veronica Lavenia

@ttbontv

Florent Martin - Meilleur sommelier de France et Gwilherm de Cervel



@lachampagnedesophieclaeys

Sophie Claeys - 2023



@toutlevin

Yoann Palej - 2023



@parismatch

Emmanuel Tresmontant



CONTACT

Arnaud Gallimard - Président
06 71 80 28 10
aoprodesriceys@gmail.com
www.rosedesriceys.fr

@ rosedesriceys
f Rosedesriceys
rosedesriceys